

APPRÉHENDEZ VOTRE RÔLE DE RHSAS RÉFÉRENT(E) HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Cette formation s'adresse

A plusieurs catégories de personnes au sein des entreprises et organisations, notamment les personnes en charge des ressources humaines, managers, dirigeant, référents désignés, membres du CSE.

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

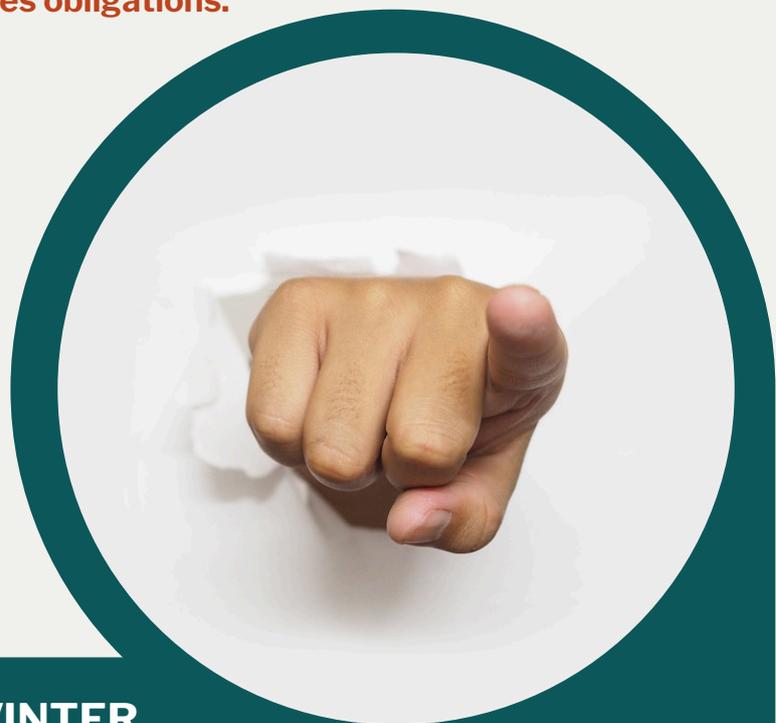
La formation de référent RHSAS est obligatoire dans certaines conditions :

- **Pour les entreprises de 250 salariés et plus** : La désignation d'un référent en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes est obligatoire, et cette personne doit être formée.
- **Pour les membres du CSE dans les entreprises de moins de 250 salariés** : La formation est également obligatoire pour les référents désignés.

La formation proposée répond parfaitement à ces obligations.

Points forts

- **Sensibilisation approfondie**
- **Respect des obligations légales**
- **Méthodes pédagogiques variées**
- **Ressources et outils**



Durée de la formation

1 jour - 7h

INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Comprendre les mécanismes et les signes de harcèlement sur le lieu de travail.
- Connaître les règles juridiques (et pénales) qui encadrent ces propos et comportements au travail.
- Apprendre à lutter efficacement contre le harcèlement sexuel au travail.
- Promouvoir une culture d'entreprise inclusive



Programme de formation

Sensibilisation au Harcèlement Sexuel

- Comprendre le harcèlement sexuel
- Définir le harcèlement sexuel
- Identifier les différentes formes de harcèlement sexuel
- Analyser les statistiques et impacts psychologiques
- Étudier des exemples concrets et des études de cas

Cadre législatif et obligations de l'entreprise

- Identifier les acteurs, leurs rôles et responsabilités : Direction et managers /médecin du travail/inspecteur du travail /RHSAS/membres du CSE et référent "Direction"
- Intégrer les obligations légales au niveau de la protection de l'intégrité et de la santé des salariés
- Maîtriser les définitions et périmètre du harcèlement sexuel
- Intégrer les procédures des droits d'alerte et de retrait ainsi que les recours contentieux

Rôle du Référent HSAS

- Présenter les missions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Détail des missions du référent HSAS
- Gérer la relation avec les salariés, le CSE et la Direction
- Gérer les signalements

Procédure de traitement des signalements

- Suivre les étapes lorsqu'un cas est signalé
- Assurer la confidentialité et la protection des personnes impliquées
- Collaborer avec le CSE et le service RH

Communication et sensibilisation

- Utiliser des techniques de communication efficace
- Organiser des campagnes de sensibilisation au sein de l'entreprise
- Assurer la formation continue des salariés sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social
DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social
DRH à temps partagé tout secteur
Médiatrice assermentée
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



VOTRE FORMATEUR

Thomas VITET

Formateur SST/SSCT/EPI/GESTES ET POSTURES/PIC F-PAE FPS
Formateur RPS
Auditeur et rédacteur DUERP
Chef d'agrès 8 ans SDIS86 et 9 ans Sapeurs Pompiers de Paris
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Thomas**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 3 et maximum 10 personnes/session
- Tarif net de taxe : 770€/participant. **Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation**
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En INTER : nous pouvons vous accueillir sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"